

Les Ormes

Conseil syndical



Lettre RAR

Laurent LIBERMAN  
président du Conseil syndical  
[laurent.liberman@givom.fr](mailto:laurent.liberman@givom.fr)

**Monsieur François FLAMENT**  
Syndic  
FONCIA RONDEAU  
19 Rue de la Tour  
75116 PARIS

Montreuil, le 7 mai 2021

**Objet : Mise en ligne sur le site Foncia (résolution 18 de l'AG du 12 mars 2021)**

Bonjour Monsieur FLAMENT.

Le Conseil syndical s'est organisé pour assumer sa tâche réglementaire de contrôle des comptes du SDC. Il doit pouvoir travailler tout au long de l'année sur pièces dématérialisées.

C'est pourquoi je tiens à rappeler les termes de la résolution 18 :

### **Les Ormes - AG du 12 mars 2021**

**18. A LA DEMANDE DE MONSIEUR RULETA, RESOLUTION RELATIVE AUX DOCUMENTS A METTRE EN LIGNE SUR EXTRANET POUR LE CONSEIL SYNDICAL**

**Majorité nécessaire** : Article 25 (possibilité de 2ème lecture immédiate art. 24 selon art. 25-1)

**Pièce jointe** :

Courrier de Monsieur Ruleta

L'assemblée générale demande au syndic de télécharger dans l'espace du conseil syndical au-delà des documents figurant dans le décret du 23 mai 2019, les documents suivant :

- Le grand livre des comptes de la copropriété de l'exercice en cours
- Les factures de l'exercice en cours
- Les devis de l'exercice en cours
- L'état d'avancement du traitement des impayés

Ces documents seront mis à jour en début de chaque trimestre de l'exercice

**POUR** : 60101 sur 10007 tantièmes.

**CONTRE** : 1980 sur 70007 tantièmes.

**ABSTENTIONS** : 7129 tantièmes.

**DEFAILLANTS** : 797 tantièmes.

101 copropriétaires totalisent 70007 tantièmes au moment du vote.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A LA MAJORITE DES PRESENTS, REPRESENTES ET AYANT VOTE PAR CORRESPONDANCE.**

Je vous prie de transmettre aux services concernés de Foncia ces demandes adoptées en AG et qui s'ajoutent aux mises en ligne réglementaires (dont la balance générale, le contenu des contrats et marchés en cours).

Je vous serais reconnaissant de me faire un retour sur cette demande et je vous adresse mes sentiments cordiaux.

Laurent LIBERMAN – président du Conseil syndical